



Rapport du Conseil Municipal du mardi 06 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le six septembre, à 20 heures 30 les membres du Conseil Municipal de la commune de Gabriac régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas BESSIERE, Maire.

Présents : Monsieur Nicolas BESSIERE, Madame Sylvette CUDEVILLE, Monsieur Bertrand BAYLES, Monsieur Didier BELIERES, Monsieur Alexandre ROUMIGUIER, Madame Julie BOUCAYS, Monsieur Antony MIQUEL, Madame Martine ROGUET, Monsieur Arnaud CORMOULS, Monsieur Laurent GABEN, Monsieur Tanguy DECOOL, Monsieur Vincent IEFFA, Monsieur Hervé BESSIERE, Madame Guylaine COURTIAL, Madame Marjolaine CLAMENS

Absents ou excusés :

Secrétaire(s) de la séance:

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les conseillers et excuse l'absence de MIQUEL Antony et de BAYLES Bertrand

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté en l'état.

Il donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1/ Présentation du Projet d'Aménagement de la Place de l'église de GABRIAC
- 2/ Délibération : Achat /vente de terrains commune de GABRIAC - Communauté de Communes Comtal Lot Truyère, échange commune de GABRIAC - LEDUC Roland, Vente Commune de GABRIAC à BOYER Jean-Paul (annule et remplace délibération numéro 2022 - 22).
- 3/ Délibération : décision modificative écritures comptables/emprunt
- 4/ Délibération : Augmentation du tarif électricité des salles de fêtes / locations
- 5/ Point d'avancement chantier réseaux de Ceyrac
- 6/ Travaux de voirie/ PATA 2022
- 7/ Point sur les travaux réalisés à l'école
- 8/ Démarrage des travaux d'accessibilité de la Mairie et Bibliothèque.
- 9/ Divers

Présentation du Projet d'aménagement de la Place de GABRIAC

Suite à l'acquisition par la commune de l'immeuble « Cayzac » situé place de l'église à Gabriac, un avant-projet d'aménagement du secteur est proposé au Conseil Municipal.

Pour mémoire, l'objectif de cette acquisition est de pouvoir créer une place de village sécurisée et aérée qui deviendra un véritable lieu de vie agréable au centre du village en remplacement de l'imposante bâtisse qui rend dangereux la circulation sur le secteur et notamment au carrefour entre les départementales 28 et 59.

Le projet permettra donc avant tout de dégager la visibilité de ce carrefour aveugle, de créer des places de stationnements complémentaires aux abords immédiats de l'église et de la boulangerie. Un soin particulier sera apporté à la végétalisation du secteur et à la création d'une voie piétonne douce et sécurisée qui permettra aux usagers de cheminer au centre du village en toute tranquillité.

Enfin grâce à la libération de ce nouvel espace, la question de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite qui fréquentent l'église va pouvoir être étudiée.

M le Maire en profite pour remercier la famille des vendeurs qui accepté de réaliser cette vente au profit de la commune et qui a permis ainsi l'avènement de ce projet qui va améliorer durablement la qualité de vie en centre du village.

La signature a eu lieu le 29 aout aupres de Maitre BOUSSAGUET.

L'avant projet prévoit:

12 places de parking+ 2 arrêt minute+ 1 place handicapés.

une fontaine

3 passages piétons

un accès véhicules à sens unique sur cette place.

Le conseil Minicipal valide le principe de cet avant projet ainsi que sa première estimation à hauteur de 34 874.50 € H.T.

Une consultation sera effectuée en debut d'année 2023 afin de pouvoir solliciter les aides et engager les travaux en suivant.

Une déclaration préalable sera déposée.

Madame CUDEVILLE propose de changer le radar pédagogique de place pour optimiser son efficacité.

Monsieur Vincent IEFFA propose de sauvegarder l'oeil de boeuf existant sur la facade de l'immeuble.

Achat / Vente de terrains Commune de GABRIAC- Communauté de Communes Comtal Lot Truyère, échange Commune de GABRIAC - LEDUC Roland, Vente Commune de GABRIAC à Monsieur BOYER Jean-Paul. DEL_2022_034

Suite au passage du géomètre dans le cadre de la réalisation par la Communauté de Communes de la station d'épuration de Ceyrac, et par la Commune d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales, plusieurs opérations foncières consécutives sont nécessaires pour permettre cette réalisation. (plans joints)

1/ La commune de Gabriac cède 1 712 m² partie B issue de la parcelle 323 section G à la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère.

La communauté de communes Comtal, Lot et Truyère cède 4 750 m² parcelle 324 section G (dans sa totalité) à la commune de Gabriac.

La commune de Gabriac reversera une soulte de 3 038 € (soit 1 € le m², correspondant à l'achat de l'ancienne communauté de communes Bozouls-Comtal à la communauté de communes Comtal, Lot et Truyère).

Les frais de notaire seront pris en charge par moitié entre les deux structures.
Me ARAGON Notaire à ESPALION sera chargée de réaliser les formalités administratives.

2/ En vue de réaliser un bassin d'infiltration des eaux pluviales et de régler ainsi un problème récurrent d'écoulement des eaux pluviales à Ceyrac, la Commune de GABRIAC va procéder à un échange avec Monsieur LEDUC Roland :

- Monsieur LEDUC Roland cède à la commune la parcelle F 132 d'une surface de 5 138 m² (dans son intégralité)

- la commune cède à Monsieur Roland LEDUC, la parcelle G 324 d'une surface de 4750 m², et la partie A issue de la parcelle G 323, d'une surface de 398 m², constituant ainsi une surface totale de 5148 m².

Cet échange se faisant sans soulte.

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la Commune.

Me ARAGON Notaire à ESPALION sera chargée de réaliser les formalités administratives.

3/ La commune de GABRIAC vend au prix de 1 € le m² la partie B issue de la parcelle F 132 d'une contenance de 251 m² à Monsieur Jean-Paul BOYER.

pour ces 251 m², les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Me ARAGON Notaire à ESPALION sera chargée de réaliser les formalités administratives.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la vente à la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère de 1 712 m² de terrain au prix de 1712 €,
- APPROUVE l'acquisition à la communauté de communes Comtal Lot Truyère de 4 750 m² de terrain au prix de 4 750 €,
- ACTE le paiement d'une soulte d'un montant de 3 038 €,
- APPROUVE l'échange avec Monsieur Roland LEDUC,
- APPROUVE la vente de 251 m² à Monsieur BOYER Jean-Paul
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette décision et notamment les actes authentiques de vente à intervenir.

La présente annule et remplace la délibération numéro 2022-022 en date du 06/07/2022 erronée.

Changement d'article au budget DM 2022-3. DEL_2022_036

A la demande du Trésorier, le Maire indique au Conseil Municipal que les crédits ouverts à l'article 274 du budget de l'exercice 2022, doivent figurer à l'article 1641 et qu'il y a lieu d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
274	Prêts		-300000.00
1641	Emprunts en euros		300000.00
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à approuver cette décision.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte cette décision modificative à l'unanimité des 13 membres présents.

Fait et délibéré à GABRIAC, les jour, mois et an que dessus.

Révision des tarifs energie des salles DEL_2022_035

Vu l'augmentation significative des tarifs de l'électricité, Monsieur le Maire indique au conseil municipal que Madame CUDEVILLE 1ere adjointe a recalculé le coût de fonctionnement en électricité des salles.

Il s'avère qu'il y aurait lieu de revaloriser le tarif énergie appliqué aux personnes et associations qui louent la salle de GABRIAC ou de Ceyrac et de le porter à 0.40 € le kW /h, ce tarif n'ayant pas été revalorisé depuis 2015.

Après en avoir délibéré le conseil municipal de la commune de GABRIAC à l'unanimité de ses membres :

- Accepte cette proposition
- Chargent Madame CUDEVILLE et Monsieur BAYLES de faire appliquer cette décision à compter du 01.10.2022.

Madame Herisson a demandé le renouvellement de la convention avec l'association académie de danse pour l'utilisation de la salle de GABRIAC.

le lundi de 10 à 12 heures.

le jeudi de 19 h30 à 20 h 30.

La participation pour l'énergie va passer à compter du 1er octobre:

à 15 € / semaine pour la période estivale (sans chauffage)

et 30 € / semaine pendant la période d'hiver (soit du 1er octobre au 31 mars 2022)

Afin de faire des économies d'énergie il est envisagé de diminuer les plages horaires de l'éclairage du calvaire et des églises.

POINT Avancement du chantier travaux réseaux secs et humides de CEYRAC.

Les travaux de construction de la station d'épuration menés par la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère seront terminés d'ici une quinzaine de jours.

Pour ce qui concerne les travaux des réseaux, l'entreprise en charge des travaux commence cette semaine la durée prévisionnelle de cette opération est de 13 mois.

Une réunion de chantier se tiendra tous les mercredis sur place.

Monsieur le Maire indique que pendant la période entre Toussaint et Noël une déviation sera mise en place pour permettre la réalisation des travaux en bas du village.

Un arrêté conjoint entre le département et la commune interviendra.

Un délestage par le chemin du causse sera prévu pour les engins agricoles.

Pour les pompiers: il y aura possibilité de passer par le chemin du causse ou par la cour de Monsieur et Madame TARAYRE et le chemin des Condamines pour tout accès au village pendant cette période.

Pour le ramassage: le taxi qui emmène les primaires passera par ceyrac haut.

les collegiens devront descendre sur le parking des poubelles aux triadous pour prendre le bus.

Le chiffrage du bassin d'infiltration sur la parcelle F 132 est en cours.

POINT travaux de Voirie / PATA 2022

La Route de FRAYSSE vient d'être réalisée conformément à la programmation pluriannuelle de la communauté de Communes

Des travaux d'amélioration de la rue du Caussanel à Ceyrac vont être programmés par la commune pour éviter sa dégradation régulière par le ruissèlement.

Cette portion d'environ 100 mètre étant un "prima goudron " sera à la charge de la commune

La route de Saint Affrique / Lemensac va être entretenue au PATA pour pallier aux fissures qui apparaissent.

Point réalisation travaux de l'école.

La salle de sieste a été entièrement rénovée pendant les vacances par ITI Maison. Un soin particulier a été apporté à la décoration de cet espace réservé aux tous petits.

POINT travaux d'accessibilité du rez de chaussée de la Mairie et Bibliothèque

Les travaux de mise en accessibilité du rez de chaussée de la Mairie débutent cette semaine par la création d'une porte sur l'arrière en lieu et place d'une fenêtre, les travaux d'aménagement d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite se fera en suivant.

L'aménagement de la salle d'archives de la Mairie en bibliothèque se fera en même temps.

L'ouverture de ce nouveau service proposé à la population devrait pouvoir se faire avant la fin de l'année.

La nouvelle bibliothèque de Gabriac fera partie du réseau des bibliothèques de la communauté de communes et sera fournie en ouvrages par la bibliothèque départementale.

Madame BOUDOU CLAMENS Marjolaine est désignée comme référent bibliothèque auprès du Service Départemental.

L'achat de mobilier pour la bibliothèque est à la charge de la commune. Monsieur VENZAC a été chargé de la fabrication de ces meubles.

Le matériel informatique sera fourni par la communauté de Communes.

DIVERS:

Réunion PLUI du 25 août :

Afin de rendre compte de la première réunion PLUI proposée par le cabinet Sol et Cité en journée, le jeudi 25 août, Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux en réunion de travail le 22 septembre à 20 h30 salle de la mairie.

Il rappelle que cette enquête a débuté en juillet 2022 et se terminera en juin 2026.

FPIC (répartition du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2022)

La part que doit verser la commune est de : 4 020 euros

Travaux de la toiture de l'église de Ceyrac:

les travaux sont en cours (DETR 2021)

Point info embauche d'un adjoint technique chargé de la propreté des locaux communaux :

Monsieur le Maire et les membres de la commission de recrutement rendent compte de la difficulté à trouver un agent.

7 cv ont été reçus

2 personnes ont été sélectionnées et reçues, parmi elles, 1 personne a refusé le poste.

Une autre personne a été sollicitée. Le recrutement est en cours.

Point sur l'opération d'adressage :

Les travaux débuteront cet automne. Un courrier précisant les modalités et nouvelle adresse va être envoyé aux administrés.

Peinture de la Vierge

les travaux doivent débuter le 12 septembre.

Jeux bois terrain de l'école

La commande est en cours . A relancer.

Poubelles de la salle des fêtes

Pour des raisons d'organisation du parking notamment pendant la fête, le SMICTOM est venu déplacer les blocs poubelles de la salle des fêtes vers le fond du terrain.

Autres infos

Distribution du programme culturel de la communauté de communes. Monsieur le Maire indique qu'il y aura notamment une soirée exceptionnelle à Espalion le 11 septembre.

La Secrétaire de Séance ,

le Maire ,

Clamoux

BOUDOU-CLATENS Marjolaine



[Handwritten signature]

N. BESSIERE

